



BRAY-EAWY INFOS

MAGAZINE D'INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES



À LA UNE : DOSSIER SPÉCIAL FUTUR CENTRE AQUATIQUE

N°2 JANVIER 2018

Ce bulletin d'informations communautaires pourra être complété tout au long de l'année par des « flash infos » sur des sujets particuliers.

Directeur de la publication
Nicolas BERTRAND

Chargée de la publication
Pauline FABREGA

Imprimé sur du papier
composé de fibres recyclées.

Crédit Photos : iStock

Impression : Imprimerie IC4
Tirage 13 000 exemplaires.

Si vous ne recevez pas le
magazine contactez
le 02 32 97 45 65

Ce numéro est une publication de
la Communauté Bray-Eawy

7, rue du Pot d'Étain
76270 Neufchâtel-en-Bray

contact@brayeawy.fr



www.brayeawy.fr

Lumière sur les Statuts | p.4 et p.5

Economie : Une priorité | p.10 et p.11

Enfance jeunesse | p.13

Dossier spécial piscine | p.16 à 21

Tourisme | p.23

L'agenda 2018 | p.26

Retour en images | p.28

Bon à savoir | p.6 à p.9

A vos côtés au quotidien | p.12

Le logement | p.14 et p.15

Par ici la culture | p.22

Notre environnement | p.24 et 25

A votre écoute | p.27



Déploiement de la Fibre Optique sur le territoire
avec Seine-Maritime Numérique



Centre Aquatique Intercommunal
Dossier Spécial



Concert de la « Nouvelle Année » de la Communauté de Communes
Brass Band « Normandie » .



“ Bray-Eawy, la dynamique est lancée ”

Près d'un an après son installation, Bray-Eawy est en pleine action. Les Vice-Présidents se sont saisis des réflexions et des projets à engager, chacun dans leur domaine de compétence.

Ils s'appuient sur les commissions pour débattre et proposer des décisions entérinées ensuite par le Bureau ou le Conseil Communautaire. Ces dernières jouent un rôle majeur dans les réflexions de fond à mener.

Depuis janvier 2017, plusieurs grands chantiers ont été enclenchés : je pense notamment au vote des statuts, à l'harmonisation des compétences et de la fiscalité, au choix du système de tarification des déchets ménagers pour l'ensemble des foyers du territoire à compter du 1^{er} janvier 2018, à l'accompagnement du projet de maison médicale sur Saint-Saëns, à la poursuite des travaux d'aménagement de la Zone d'Activités du Pucheuil avec notamment le dossier complexe de renforcement électrique et de fouilles archéologiques, au lancement du projet d'une nouvelle zone d'activités aux Grandes-Ventes ou encore au lancement du dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise dans le cadre du soutien au développement économique, au lancement du dispositif « Être sénior en Bray-Eawy » pour lutter contre l'isolement des personnes âgées et ainsi tenter d'améliorer la mobilité sans oublier bien évidemment le dossier phare de cette mandature : le futur centre aquatique sur le territoire communautaire dont un dossier spécial est consacré au sein de ce numéro.

Ma vision n'a pas changé : je souhaite une Communauté de Communes aux côtés des 46 Communes et non à la place de ses Communes membres.

Il faut déléguer uniquement à l'intercommunalité ce que les communes ne peuvent pas faire seules, comme l'eau, l'assainissement ou les déchets ainsi que porter les projets et équipements structurants pour un territoire.

Tout ce qui peut être fait au niveau de la commune doit le rester... l'intercommunalité est une nécessité mais à condition qu'il ne s'agisse pas d'une OPA (offre publique d'achat) sur les communes !

Je vous invite à découvrir au fil des pages l'ensemble de nos activités et travaux, compétence par compétence. Cela vous permettra, je l'espère, de mesurer le dynamisme de votre nouvelle Communauté de Communes, composée d'élus et d'agents dévoués et mobilisés pour préserver, voire améliorer votre quotidien dans la limite de ses compétences et dans un contexte budgétaire de plus en plus difficile pour tous, vous le savez bien. Espérant que ce nouveau support de communication répondra à toutes vos questions, je me permets toutefois de vous rappeler que je reste à votre entière disposition pour vous accompagner et vous renseigner afin d'améliorer votre vie de tous les jours.

Enfin, je tiens à remercier le personnel communautaire de Bray-Eawy qui a accompli un travail très important ces derniers mois pour mettre en place une nouvelle organisation au sein de l'établissement. Je n'ignore pas que cet exploit s'est réalisé parfois dans des conditions extrêmement difficiles.

À l'aube de cette nouvelle année, permettez-moi de vous souhaiter tous mes bons vœux.

Nicolas BERTRAND

Président de la Communauté Bray-Eawy
Vice-Président du Département de Seine-Maritime

Les Statuts en quelques mots

« Réflexion, discussions, concertation »

- Les statuts permettent juridiquement de définir le rôle de la Communauté de Communes, ses compétences, autrement dit, son champ d'actions. Ils sont issus d'une longue réflexion. En effet, le **15 juin 2017**, Nicolas Bertrand, Président de la Communauté Bray-Eawy, a organisé une conférence des Maires à Neufchâtel-en-Bray, exclusivement dédié aux futurs statuts de la Communauté Bray-Eawy.
- Les Conseillers Communautaires ont poursuivi la réflexion à Pommeréval le **28 juin 2017**. Les statuts ont été présentés et votés à l'**unanimité** en Conseil Communautaire le **20 septembre 2017**. Ils entreront définitivement en vigueur après le vote de chacun des conseils municipaux du territoire et la publication de l'arrêté de Madame la Préfète de Seine-Maritime.

Quelles sont les compétences obligatoires ?

>> La Communauté Bray-Eawy a en charge des domaines précis comme l'aménagement de l'espace ou le schéma de cohérence territoriale.

- Des actions de développement économique seront mises en place, et toutes les zones d'activités (industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique) sont devenues intercommunales.
- La Communauté Bray-Eawy impulsera la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.
- Elle gère l'Office de Tourisme.
- La collectivité veillera à bien aménager, entretenir les aires d'accueil des gens du voyage.
- Elle assure la collecte et le traitement des déchets.
- Elle gère les Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations.
- L'Eau et l'Assainissement seront intercommunaux en 2020.



>> La Communauté de Communes interviendra également dans les domaines dits optionnels, choisis pour améliorer votre cadre de vie :

- Organisera des Permanences Habitat ;
- Développera les Maisons de Santé ;
- Maintiendra les populations en milieu rural ;
- Protègera et mettra en valeur l'environnement ;
- Assurera la construction, l'entretien, le fonctionnement d'un équipement sportif d'intérêt communautaire : le nouveau centre aquatique à Neufchâtel-en-Bray.

Les Compétences Facultatives :

>> La Communauté Bray-Eawy valorisera le territoire :

- En aménageant les chemins de randonnée à caractère communautaire ;
- En créant des événements qui mettront en avant les produits touristiques et agricoles.

>> La Communauté Bray-Eawy soutiendra :

- L'action sociale : en instaurant un accueil de loisirs communautaire ;
- La culture : en attribuant une subvention à l'École de musique Boïeldieu et en organisant des rendez-vous culturels sur le territoire ;
- Un Appel à projets sera proposé pour favoriser la vie associative. Les associations de loi 1901 dont le siège social se situe sur le territoire communautaire pourront recevoir une subvention.

>> Le Très Haut Débit sera déployé sur le territoire communautaire.

>> Les transports scolaires seront assurés par la Communauté Bray-Eawy, avec notamment une participation aux frais de transports des collégiens et lycéens résidant sur le territoire et se rendant dans les établissements du secondaire en Bray-Eawy.

>> Un kit de fournitures scolaires sera distribué aux collégiens domiciliés sur le territoire.

>> Une fourrière intercommunale accueillera les chiens et chats en divagation.

Vous pourrez retrouver l'intégralité de nos statuts sur le site : www.brayeawy.fr





Xavier LEFRANÇOIS

"La Communauté Bray-Eawy travaille activement pour développer des actions afin de faire face à la désertification médicale de notre territoire."

Délégation : Santé, Services à la population



Didier DUCLOS

"L'optimisation de notre patrimoine bâti permet d'assurer un service plus efficace pour les habitants."

Délégation : Patrimoine, Affaires agricoles

Nouveau

à la **Maison de Santé** du Pays Neufchâtelois



> Le **CLIC** du Pays de Bray et la **MAIA** Bresle-Bray sont installés dans l'extension depuis le mois de février 2017.

> Un **psychologue** est installé dans le bâtiment principal depuis mars 2017.

> Une **réflexologue** a débuté son activité fin 2017 dans le bâtiment annexe.

> Les **ophtalmologistes** devraient consulter en janvier 2018, à raison de 5 à 6 demi-journées par semaine.

Locaux administratifs

Tous les services administratifs sont désormais regroupés au siège de la Communauté Bray-Eawy.

7, rue du Pot d'Étain
76270 Neufchâtel-en-Bray.



Vous y trouverez les services suivants :

- > L'Aménagement du territoire,
- > L'action Socio-Éducative,
- > L'Environnement,
- > L'Action sociale et Service à la population,
- > La Culture,
- > Le Tourisme (l'Office de Tourisme est toujours situé : 6, place Notre Dame à Neufchâtel-en-Bray).



Bientôt

une **maison médicale** à Saint-Saëns



Le **5 juillet 2017**, une délibération a été adoptée afin d'octroyer un soutien de **200 000 €** pour le projet de création de la future maison médicale de Saint-Saëns. Les loyers seront ainsi modérés pour les professionnels de santé et l'installation des réseaux informatiques sera en partie prise en charge grâce à cette subvention communautaire. La Communauté Bray-Eawy met tout en oeuvre pour faciliter l'installation des professionnels de santé.



Les anciens locaux du siège administratif de la Communauté de Communes Saint-Saëns Porte de Bray à Maucombe ont été mis en vente. Par ailleurs, le bail du siège administratif de l'ex Communauté de Communes du Bosc d'Eawy a été résilié au 31/12/2017.

Démocratie en toute transparence

Certains habitants semblent étonnés du nombre, qui peut paraître important, de Vice-Présidents au sein de notre structure.

Aujourd'hui, la Communauté Bray-Eawy compte 12 Vice-Présidents alors que la loi nous en autorise 15. C'est d'ailleurs le cas pour des Communautés de Communes voisines.

Le vrai sujet n'est pas le nombre de Vice-Présidents mais bel et bien les indemnités qui leur sont versées.

C'est la raison pour laquelle lors de son élection, le Président Nicolas Bertrand a souhaité, en toute transparence, informer les membres du Conseil Communautaire qu'il ne prendrait pas l'indemnité maximale autorisée par la loi mais seulement un taux égal à 60 % et que les Vice-Présidents devraient se partager les indemnités équivalentes à dix Vice-Présidents.



Rémy RENAULT

"La prise en charge financière d'une partie de la carte de transport scolaire et des kits de fournitures permet d'alléger la facture des parents en début d'année scolaire"

Délégation : Transport scolaire, Enseignement

Transport Scolaire

La Communauté Bray-Eawy organise le transport pour les collégiens et lycéens qui fréquentent un établissement scolaire situé sur son territoire et participe financièrement à l'abonnement de tous ceux habitant en Bray-Eawy. Alors que l'abonnement annuel est de 130 €, la Communauté Bray-Eawy participe à hauteur de 80 € pour chaque élève, ramenant à 50 € la participation financière des familles.

Cette mesure sera étendue à tout le territoire à compter de la rentrée 2018/2019.

En cas d'intempéries, pour connaître les conditions de circulation des cars desservant les établissements scolaires de Neufchâtel en Bray, consultez le site brayeawy.fr



Fourrière animale



Si vous avez perdu votre chien, contactez la Communauté Bray-Eawy (02.32.97.45.65). Rappel : l'identification des chats et des chiens est obligatoire. N'oubliez pas de mettre à jour vos coordonnées en cas de changement de situation.



Bernard DUVAL

"Nous avons voté un budget maîtrisé pour ne pas impacter de façon trop importante les ménages du territoire"

Délégation : Finances

Budget 2017

Les Taux

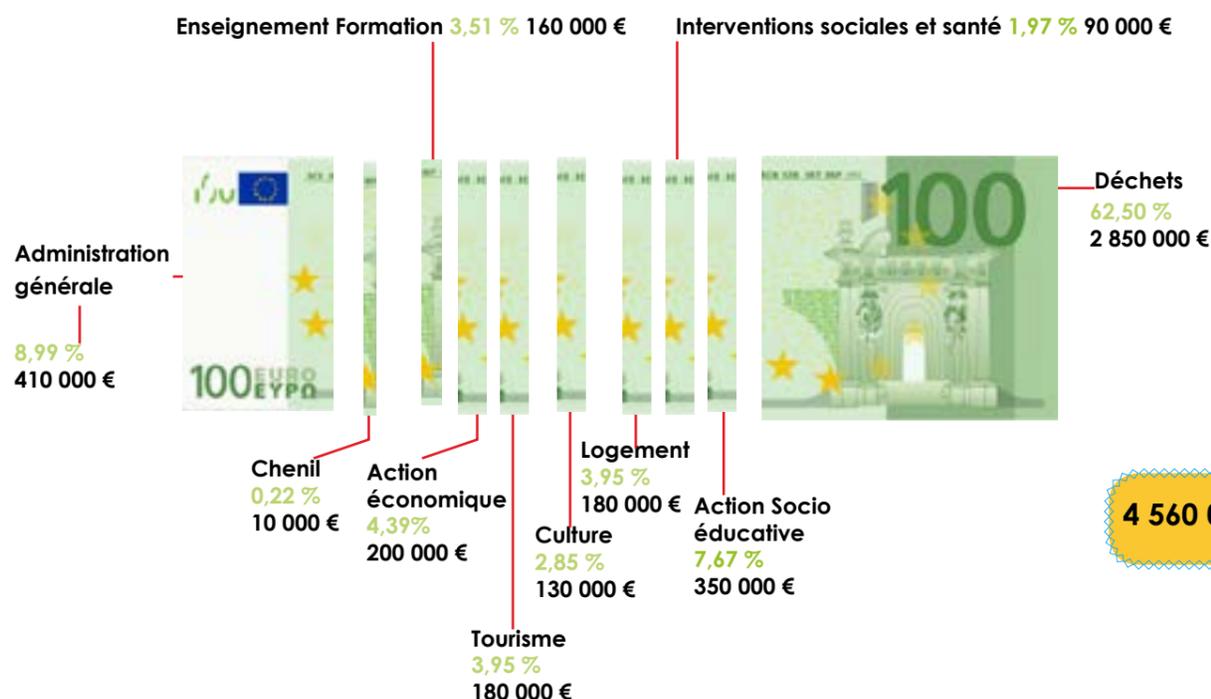
La Communauté Bray-Eawy, étant issue d'une fusion / extension, devait harmoniser ses taux de taxes ménages (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti et cotisation foncière des entreprises).

Les taux ont donc été adoptés lors du Conseil Communautaire du vote du budget. Un lissage a également été décidé ; En effet, sans ce lissage, les taux auraient fait un bond très important, impactant de façon significative les budgets des ménages.

Les services de l'Etat mettront en place ce lissage et les taux s'harmoniseront progressivement sur 12 ans. Ainsi l'harmonisation financière s'opèrera plus en douceur.



Le budget de fonctionnement



L'électrique est à l'honneur

La Communauté Bray-Eawy s'est dotée de deux Kangoo électriques, des véhicules propres, afin de préserver l'environnement.

Des vélos électriques seront également à votre disposition et en libre-service le long de l'Avenue verte London-Paris au printemps prochain.





Alain LUCAS

“La Communauté Bray-Eawy a fait du développement économique une priorité sur le territoire.”



Délégation : Développement économique, Aménagement de l'espace, Eolien, Urbanisme, Gens du voyage.

Zone d'Activités du Puceuil

Les travaux de fouilles archéologiques préventives, de renforcement électrique et d'aménagement devraient être achevés pour la fin juin 2018. Deux parcelles sont réservées. Il reste à commercialiser une parcelle d'environ 10 000 m².



Aide à l'immobilier d'entreprise

Entrepreneurs, vous avez un projet immobilier ? Nous vous proposons une aide financière. Pour les dépenses liées au développement de votre entreprise : Agrandissement, honoraires d'architecte, terrassement, construction du bâtiment...

Vous pouvez désormais déposer une **demande de subvention** à l'accueil de la Communauté Bray-Eawy.

Pour les dossiers conformes, l'aide octroyée sera de 2,5 % plafonnée à hauteur de 5 000 €. De son côté, le Département de Seine-Maritime cofinancera pour un montant de 10 % des travaux (en sus de l'aide de la Communauté Bray-Eawy) et jusque 60 000 € maximum.

Projet de zone d'activités aux Grandes-Ventes

Le 20 septembre 2017, une délibération a été votée pour que la Communauté Bray-Eawy puisse acquérir 6 hectares afin de créer prochainement une zone d'activités aux Grandes-Ventes et développer ainsi l'activité économique du territoire.



Le Très Haut Débit arrive !

L'accès à Internet à Très Haut Débit est un facteur majeur pour l'attractivité et le développement de nos communes. La Communauté Bray-Eawy l'a bien compris et a décidé le déploiement de la fibre optique jusqu'aux habitations, artisans, entreprises, écoles, mairies... et ceci sur l'ensemble des communes du territoire. Ce projet sera réalisé par **Seine-Maritime Numérique**, ce qui permettra à la Communauté de Communes de bénéficier de financements de la part du Département de la Seine-Maritime, de la Région Normandie et de l'Etat (plan France Très Haut Débit).

Le déploiement sur l'ensemble des communes se fera progressivement entre 2018 et 2023. Le réseau sera ouvert à l'ensemble des opérateurs du marché qui viendront proposer des offres aux habitants au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

Plus d'informations sur www.smn76.fr





Colette BERTRAND

“Les évènements, manifestations et associations sur notre Territoire qui montrent tout le dynamisme du Bray-Eawy sont soutenus par la Communauté de Communes “

Délégation : Manifestations, Evènements Communautaires, Animation du territoire, Relations avec le tissu associatif



C'est désormais un rendez-vous incontournable. Chaque année, le 1^{er} mercredi de juillet, un repas est organisé, à la Boutonnière, à Neufchâtel-en-Bray. L'association « La Joie de Vivre » a permis de rendre ce moment très agréable : traiteur, orchestre... Ce fut une très belle journée.



Michel TROUDE

“La lutte contre l'isolement des personnes est un sujet très important pour notre Communauté de Communes, « Etre Senior en Bray-Eawy » permet d'y contribuer “

Délégation : Cadre de vie , Fourrière animale

450

Repas des Aînés

Vous étiez 450 à partager ce moment convivial le 5 juillet dernier à La Boutonnière.



La Communauté Bray-Eawy soutient l'association **C.A.R.A.V.E.L.L.E.S.** Une subvention de 3 000 € a été allouée afin d'aider le centre social dans ses actions de service à la population.

Être Senior en Bray-Eawy !

Vous avez 65 ans et plus et habitez sur le territoire communautaire...
... vous souhaitez vous rendre aux marchés de Saint-Saëns le jeudi matin ou de Neufchâtel-en-Bray le samedi matin ?

La Communauté Bray-Eawy vous transporte*!

Réservation 02 32 97 45 65

- > avant le mercredi matin pour le marché du jeudi matin à Saint-Saëns
- > avant le vendredi matin pour le marché du samedi matin à Neufchâtel-en-Bray

*Navette desservant uniquement les marchés de Neufchâtel-en-Bray et de Saint-Saëns, toute l'année, hors vacances scolaires.

L'accueil de loisirs à la Toussaint

A Saint-Saëns - Il régnait une belle ambiance à l'accueil de loisirs. 125 enfants âgés de 3 à 13 ans ont été accueillis du 23 octobre au 3 novembre 2017. 55 enfants par jour ont participé à ces journées de loisirs. Les enfants ont beaucoup apprécié les jeux de coopération et les ateliers menés autour du recyclage. La Ferme était à l'honneur et les enfants se sont bien investis dans les projets manuels proposés.

Aux Grandes-Ventes - Ce ne sont pas moins de 32 enfants par jour qui ont été accueillis pendant les vacances. Les animateurs leur ont proposé des projets d'animation interactifs autour de l'Astronomie. Halloween était également à la fête ! Les enfants ont réalisé, avec beaucoup d'enthousiasme de très beaux costumes puis ont défilé dans les rues des Grandes-Ventes, en quête de bonbons. Ils ont également eu la chance d'aller à Samara. Enfin, une seconde excursion leur a été offerte, à la patinoire, à la piscine ou encore à l'aventure d'un escape game.

A Neufchâtel-en-Bray - Chaque jour 24 enfants de 6 à 13 ans ont été accueillis. Des activités sportives, manuelles et environnementales ont été proposées aux enfants, qui ont pu se rendre à la piscine de Forges-les-Eaux. Ils ont également participé au Bal des petits monstres à Neufchâtel avec au programme : maquillage, ateliers créatifs et défilé dans les rues de la Ville. Un accueil pour les jeunes de 14 à 17 ans a également été proposé. 15 jeunes se sont inscrits à la Toussaint. Au programme : jeux de société (Neufchâtel Ludik), journée de découverte des sports à Neuville-les-Dieppe (dispositif Les ados ont du Pep's), atelier cuisine, sortie cinéma, foire de Rouen, Paris Games Week...

A Mesnières-en Bray - La structure a ouvert ses portes une semaine. 20 enfants par jour ont été accueillis. L'accueil de loisirs était proposé à la demi-journée. Les enfants de moins de 6 ans sont de plus en plus nombreux à s'inscrire.



Romain ROUSSELIN

“Les jeunes sont l'avenir de notre territoire, les actions développées leur permettent de s'ouvrir aux autres et sur le monde“.

Délégation : Enfance, Jeunesse, NTIC (Nouvelles Techniques d'Information et de Communication)



Sur les pas de l'harmonisation

« Ludisports 76 » - A ce jour, 359 enfants bénéficient du dispositif dans les Communes suivantes : Bellencombre, Bosc-Mesnil, Bully, Callengeville, Critot, La Crique, Les Grandes-Ventes, Mathonville, Mesnières-en-Bray, Montérolier, Neufbosc, Pommeréval, Rocquemont, Sommary, Saint-Germain-sur-Eaulne, Ménonval, Flamets-Frétils, Saint Hellier, Saint-Martin-Osmonville, Sainte-Geneviève-en-Bray. Le tarif annuel harmonisé, du dispositif « Ludisports 76 », est de 18 € par enfant, soit 6 € par trimestre, depuis la rentrée 2017-2018.





Jacques VACHER

“Les permanences pour l'amélioration de l'habitat ont un rôle de guichet unique facilitant l'obtention de subventions auprès de nos différents partenaires (Région, Carsat MSA...) aux personnes éligibles le tout en symbiose avec nos entreprises locales “

Délégation : Voirie, Politique du logement

Permanences Habitat

Vous souhaitez rénover votre logement ? Vous êtes propriétaire occupant ou propriétaire bailleur ? Vous souhaitez effectuer des travaux d'isolation, d'aménagement liés à la perte d'autonomie... des subventions existent.

La Communauté Bray-Eawy vous propose de rencontrer des professionnels de l'association Inhari qui vous aideront à constituer vos dossiers de demandes de subvention. Un diagnostic sera établi afin d'évaluer vos besoins et vous guider dans les démarches à suivre.

Un accompagnement personnalisé vous sera proposé pour toutes les questions relatives à vos travaux :

- Remise aux normes,
- Travaux d'adaptation à la perte de mobilité,
- Travaux de rénovation énergétique,
- Travaux de sortie d'insalubrité.

Des conseils et informations vous seront proposés sur les aides et subventions mobilisables. Cela permettra de faciliter la constitution et la réalisation du suivi administratif et technique des dossiers de demande de subventions (aides Anah – Caisses de retraite, Département de la Seine-Maritime...).

Quatres Permanences Habitat sont proposées :

>> Aux Grandes-Ventes, le 4^{ème} mardi de chaque mois, de 9h00 à 12h00, dans la salle des mariages de la Mairie

>> A Neufchâtel-en-Bray, les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois, de 14h00 à 16h00, au siège de la Communauté Bray-Eawy.

>> À Saint-Saëns, le 1^{er} jeudi de chaque mois, de 9h00 à 12h00 à la Mairie.



La demande étant importante à Neufchâtel-en-Bray et afin de rendre ce service accessible au plus grand nombre, des Permanences Habitat sont également proposées depuis le mois de Septembre à Saint-Saëns et aux Grandes-Ventes. La Communauté Bray-Eawy investit 13 000 € par an, pour participer à la réussite de ce dispositif.

N'hésitez pas à vous renseigner !
02.32.97.45.65

Pensez au C.A.U.E. !



Pour tout projet de construction, agrandissement ou restauration de votre habitation, bénéficiez d'informations et de conseils gratuits lors de la permanence du C.A.U.E. au siège de la Communauté Bray-Eawy.

La Communauté Bray-Eawy vous propose de rencontrer, gratuitement, Sandrine Le Doaré, architecte conseillère du C.A.U.E. de la Seine Maritime.

Sandrine Le Doaré, portera un regard professionnel, généraliste et indépendant sur votre projet, en dehors de toute démarche commerciale ou encore de maîtrise d'oeuvre. Ses conseils peuvent concerner le terrain, la réglementation,

la maison, les matériaux, les couleurs, les volumes, l'organisation intérieure...

Ces conseils s'adressent d'une part **aux particuliers**, de préférence en amont de leur projet et, dans le cas d'une nouvelle maison, avant le dépôt du permis de construire. Et d'autre part **aux professionnels** (commerçants, artisans, industriels...) qui souhaitent améliorer le fonctionnement, les performances de la construction, ou simplement l'esthétique de leur bâtiment.

La Communauté Bray-Eawy cotise à hauteur de d'environ 4 000 € par an au C.A.U.E.

Permanences C.A.U.E.

(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) proposées :

>> Au siège de la Communauté Bray-Eawy, le 1^{er} jeudi de chaque mois. Gratuit et sur rendez-vous au **02 35 72 94 50**.

Renseignements sur les sites www.caue76.org ou www.brayeawy.fr

La Halle des bassins intérieurs

Dossier Spécial

« Le Futur Centre Aquatique »

Un espace pour tous ...



Un complexe contemporain à Neufchâtel-en-Bray.

L'ancienne piscine a été détruite et sera remplacée par un nouveau complexe plus adapté, bénéficiant des dernières innovations techniques. Comme vous le savez, la Communauté Bray-Eawy comprend 46 communes et 26 000 habitants. Il y avait donc une réelle nécessité de renouveler le centre aquatique afin d'accueillir les groupes scolaires, les clubs et tous les habitants du territoire dans les meilleures conditions possibles. Les travaux commenceront au mois de mars 2018 pour une durée de 16 mois environ.

Pourquoi avoir choisi le site de Neufchâtel-en-Bray?

Il s'agit d'un emplacement stratégique. Neufchâtel-en-Bray, étant le chef-lieu de canton, l'ensemble des habitants des communes peuvent se rendre aisément à Neufchâtel-en-Bray. De plus, il est situé à proximité des établissements scolaires (Collège et Lycées).

La Communauté Bray-Eawy assurera la maîtrise d'ouvrage à l'aide d'une équipe pluridisciplinaire dont le mandataire est l'Atelier PO & PO.



L'ancienne piscine municipale a été détruite par la Ville de Neufchâtel-en-Bray. Le chantier de démolition a duré plusieurs mois, pour un coût total de 220 000 €. Au préalable, cet été, les locaux ont été désamiantés durant cinq semaines. Mi-août, les travaux de démolition extérieure ont pu être entamés.



Le permis de construire a été accordé le 16 Novembre 2017, par Monsieur Xavier LEFRANÇOIS, Maire de Neufchâtel-en-Bray. Une nouvelle étape, qui concrétise un peu plus le projet aquatique.

Que vous souhaitiez venir en famille, vous détendre, ou bénéficier des bienfaits de l'eau pour votre santé, les nouveaux équipements répondront à vos attentes. Le nouveau centre aquatique comprendra un espace couvert et un espace extérieur.



Un splashpad, comprenant un arbre à eau et différents jeux d'eau sera à votre disposition. Cet espace sécurisé sera un lieu de détente et de découvertes amusantes pour les plus jeunes, très utile lors des chaudes journées d'été. Notons que le nouvel exécutif Communautaire a souhaité créer ce splashpad qui sera une vraie plus-value pour le centre aquatique pour la somme de 50 000 €.



© Boris Mrdja

Vous apprécierez le bassin ludique, équipé d'éléments d'animation (banquette bouillonnante, col de cygne...). Pour les tout-petits, il y aura également une belle pataugeoire de 40 m². Enfin, un toboggan intérieur ravira les amateurs de sensations de glisse.

Détendez-vous au Hammam ou au Sauna !

Vous apprécierez l'espace bien-être comprenant un hammam, un sauna, des douches à jets, un jacuzzi. Et si vous souhaitez tout simplement vous reposer, vous aimerez vous prélasser dans l'Espace détente.



La nage sportive aura sa place !

Deux bassins comporteront des couloirs dédiés à la pratique de la nage sportive ou en apprentissage.

Le premier, sera dédié à l'apprentissage et au perfectionnement de la natation ainsi qu'à la pratique sportive (au sens large) au sein de l'équipement.

Ce sera un bassin sportif de 5 couloirs de 25 m de long et 2,50 m de large avec points d'ancrage tous les 2,00 m pour permettre une utilisation en 6 couloirs en entraînement.

Le second, sera un bassin d'apprentissage et d'activités de 140 m² (profondeur de 0,80 à 1,40 m) dédié à l'apprentissage de la natation.

Une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite sera harmonieusement intégrée au bassin et permettra la transition entre les plages et le fond du bassin et selon des pentes conformes à la réglementation en vigueur.

Ce bassin sera particulièrement paysagé, avec deux couloirs de nage clairement identifiables de sorte que sur les créneaux scolaires les élèves puissent utiliser ce bassin dans des conditions de pédagogie optimales.

Des gradins, d'une capacité de 50 places assises, permettront d'assister aisément aux compétitions sportives.



© SolisImages



Combien coûte ce projet ?

7,2 millions d'€

Les Partenaires

Le coût global du projet est estimé à environ 7,2 millions d'euros dont 5,6 millions de travaux. La Communauté Bray-Eawy dispose de solides partenaires financiers institutionnels (le Département, la Région, l'Etat, le Centre National pour le Développement du Sport, le Territoire à Énergie Positive) et a obtenu les subventions suivantes :

1,6 millions €	1,6 millions €	428 376 € + 18 000 € (réserve parlementaire)	500 000 €	80 000 € via le PETR du Pays de Bray

>> D'autres subventions sont en cours de négociation, l'objectif étant qu'environ 2,8 millions d'euros soient financés par la Communauté Bray-Eawy, par autofinancement et en ayant recours à l'emprunt.

Raymonde LE JUEZ

"Il est important de ne pas oublier le développement culturel. La Communauté Bray-Eawy développe ses projets en privilégiant les actions accessibles à tous"

Délégation : Affaires Culturelles

La Pratique Musicale

La Communauté Bray-Eawy soutient financièrement l'École de musique Boïeldieu de Neufchâtel à hauteur de 4 500 € pour le soutien de la pratique instrumentale. Et par convention, la Communauté Bray-Eawy met à disposition le responsable des Affaires Culturelles pour la direction de cette école. Par ailleurs, 17 000 € permettent de financer l'intervention « Chant Choral » en milieu scolaire. L'Harmonie Neufchâteloise reçoit elle aussi, cette aide matérielle pour l'élaboration de ses programmes musicaux, ses répétitions et ses concerts.

Spectacles et Ciné Noël Pour les écoles

Lundi 4 décembre et vendredi 8 décembre 2017, plus de 600 enfants du territoire ont pu assister à un spectacle. La Communauté Bray-Eawy a financé 2 800 €.

Du jeudi 14 décembre au vendredi 22 décembre 2017, un film a été diffusé à plus de 900 élèves sur notre territoire. 800 € ont été investis pour ces séances.



Prochainement... ... Un Festival !

La Communauté Bray-Eawy a comme projet de mettre en place un Festival culturel dès 2018. Un événement tout public qui permettra de mieux connaître notre nouveau territoire et d'en découvrir les lieux emblématiques ou insolites.

Temps forts en 2017 :

La Communauté Bray-Eawy soutient les manifestations locales ayant



un rayonnement ou une importance communautaire telles que « La Fête du Chou », « La Fête du Fromage »... Une subvention de 2 000 € a été allouée par manifestation.



Samedi 3 Juin 2017
Soirée Pop-Rock à Neufchâtel-en-Bray



Lundi 11
Novembre 2017
Commémoration du 11 novembre 1918 à Neufchâtel-en-Bray.



Lundi 4 décembre
2017 Spectacle La Fabrique de Lulu.

We love London-Paris

L' Avenue Verte London-Paris est aujourd'hui incontournable. De plus en plus de cyclotouristes empruntent cet itinéraire. Cet axe met en lumière la richesse de nos villages. La Communauté Bray-Eawy soutient l'association London-Paris à la Carte par l'adhésion annuelle d'environ 250 € par an.



Yvette PASQUIER

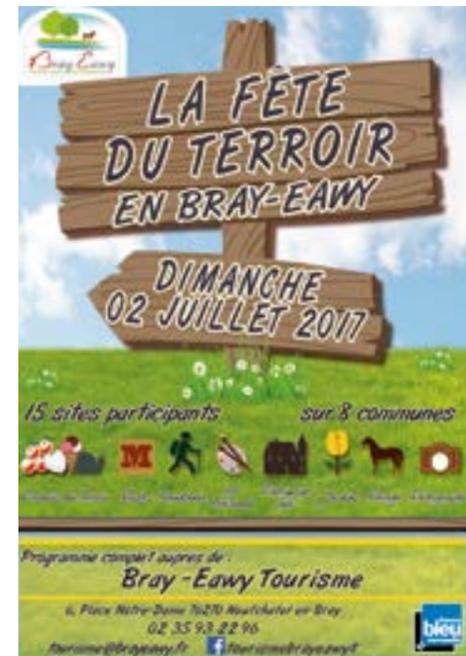
"Le tourisme représente de nombreux atouts pour notre territoire : développement économique, emploi, valorisation des sites, ..."

Délégation : Tourisme

N'oublions pas le Val-Ygot



En accès libre, en pleine forêt d'Eawy, le Val-Ygot permet de se remémorer l'existence des bases de lancement de missiles V1 en Seine-Maritime datant de la Seconde Guerre Mondiale. La Communauté Bray-Eawy a proposé la pose d'un éco-compteur sur le site du Val-Ygot, ce qui permettra d'en savoir davantage sur le nombre de visites. Une subvention de 3 000 € a été allouée en soutien aux actions de l'association de sauvegarde du Val-Ygot.



Taxe de Séjour

Dans un principe d'égalité, la taxe de séjour est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 sur la totalité du territoire de la Communauté Bray-Eawy. Elle sera directement perçue par les hôteliers, loueurs et propriétaires pour être ensuite allouée au développement touristique du Bray-Eawy.

Cette troisième édition a été un succès. Une journée d'animations qui a permis de découvrir davantage la Gastronomie et le Patrimoine brayons. 150 visiteurs par jour se sont rendus sur les 15 sites. 8 Communes (Bully, Fontaine-en-Bray, Graval, Lucy, Montérolier, Neufchâtel-en-Bray, Rosay, Sommery) ont participé à cet évènement.

La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Le Saviez-vous?

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est payée tous les ans par tous les propriétaires (les ménages et les entreprises) soumis à la taxe foncière dans le cadre des impôts locaux. Son montant dépend de la valeur locative du logement.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est entrée en vigueur sur le territoire communautaire. Cette taxe perçue par le Trésor Public permet de limiter les impayés.



>> Le transport et le traitement d'une tonne de déchets verts coûte 21 €. Chaque tonne compostée sera autant d'économies réalisées. Vous pouvez avoir recours au compostage individuel.

>> De même, des économies seront réalisées en triant les déchets et en apportant ce qui peut l'être en déchetterie : une tonne d'ordures ménagères coûte en moyenne 102 €. Si vous triez le verre, le plastique, l'acier, l'aluminium, d'importantes économies seront réalisées et cela permettra, de plus, de traiter les déchets, dans le respect de l'environnement.

Ramassage des Ordures Ménagères

Mémo Ramassage

>> Le tri sélectif

Le verre, le carton et les emballages recyclables doivent être triés au préalable. Une étiquette comprenant la mention « non trié » pourra être apposée par les services techniques, sur tout sac non trié.

>> Collecte des Déchets verts à Neufchâtel-en-Bray

N'oubliez pas de bien vérifier vos sacs destinés à la collecte des déchets verts. Les sacs contenant des cailloux, de la terre ou de gros branchages, ne seront pas ramassés.

>> Composteurs - Lombricomposteurs
Composteurs et lombricomposteurs sont mis à disposition, à partir de 15 € et 23 € l'unité. Vous pouvez en faire la demande à l'accueil de la Communauté Bray-Eawy.

Lundi	Neufchâtel-en-Bray, Château de Mesnières, Bradiancourt, Sommery, Sainte-Geneviève-en-Bray, Fontaine-en-Bray,
Mardi	Les Grandes-Ventes, Saint-Saëns, Mesnières-en-Bray, Bully, Saint-Martin l'Hortier, Quièvecourt, Neuville-Ferrières, Saint-Saire (secteur 1).
Mercredi	Saint-Hellier, Bellencombre, La Crique, Rosay, Maucombe, Les Ventes-Saint-Rémy, Saint-Martin Osmonville, Montérolier, Mathonville
Judi	Bouelles, Nesle-Hodeng, Saint-Saire (secteur 2), Flamets-Frétils, Graval, Mortemer, Saint-Germain sur Eaulne, Sainte-Beuve-en-Rivière, Ménonval, Fesques, Vatierville, Callengeville, Esclavelles, Massy, Bosc-Mesnil, Neufbosc, Rocquemont, Critot, Auvilliers, Lucy, Fresles
Vendredi	Bosc-Bérenger, Pommeréval, Ardouval, Mesnil-Follempriise, Neufchâtel-en-Bray



>> Pensez à sortir vos sacs la veille au soir.
>> Lors d'un jour férié, le ramassage est reporté au jour suivant.



Thierry PRÉVOST

"La valorisation des déchets et le tri sélectif contribuent au respect de l'environnement et des générations futures"

Délégation : Gestion des déchets, Valorisation de l'environnement



La Recyclerie, partenaire de l'intercommunalité

La Communauté Bray-Eawy soutient la recyclerie « Agir'Recycl » située à Neufchâtel-en-Bray. Elle récupère, restaure et donne une seconde vie à tout type de meubles ou objets qui étaient normalement destinés à la déchetterie. Agir'Recycl s'inscrit dans une démarche de développement durable et d'éco-citoyenneté, en proposant une activité écologique et responsable. Une subvention de 3 000 € a été allouée pour contribuer aux actions de l'association.

Demandez votre carte !

Vous pouvez la retirer à l'accueil de la Mairie de votre commune dès la fin du mois de janvier.

Trois déchetteries aux horaires complémentaires sur le territoire

à Maucombe

Jours	Horaires
Lundi	9h-12h et 13h30-17h30
Mardi	9h-12h et 13h30-17h30
Mercredi	Fermé
Jeudi	9h-12h et 13h30-17h30
Vendredi	9h-12h et 13h30-17h30
Samedi	9h-12h et 13h30-17h30

à Neufchâtel-en-Bray

Jours	Horaires
Lundi	8h-12h et 13h30-17h30
Mardi	Fermé
Mercredi	8h-12h et 13h30-17h30
Jeudi	8h-12h et 13h30-17h30
Vendredi	8h-12h et 13h30-17h30
Samedi	9h-12h et 13h30-16h30
Dimanche	10h-12h

aux Grandes-Ventes

Jours	Horaires
Lundi	13h30-17h30
Mardi	13h30-17h30
Mercredi	13h30-17h30
Jeudi	Fermé
Vendredi	13h30-17h30
Samedi	9h-12h et 13h30-17h30

>> Il y a toujours une déchetterie accessible du lundi au dimanche midi sur le territoire communautaire.

Nicolas Bertrand

Président de la Communauté Bray-Eawy

a le plaisir de vous convier à la

Cérémonie des Voeux

le **Vendredi 19 Janvier 2018 à 18h30**

à la Salle des Fêtes de Neufchâtel-en-Bray

La Cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié et du Concert de la Nouvelle Année par le **Brass Band «Normandie»** à **21h au Théâtre Robert Auzelle.**

Invitation



Attention : Nombre de places limité, réservez vos places à l'accueil de la Communauté Bray-Eawy ou au 02.32.97.45.65 ou contact@brayeawy.fr

Merci d'indiquer vos coordonnées

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Mail :



Courrier à adresser à : Communauté Bray-Eawy, Monsieur Le Président,
7 rue du Pot d'Etain, 76270 Neufchâtel-en-Bray
ou par mail : presidence@brayeawy.fr

Inaugurations

Le 20 janvier 2018 !

Les locaux du siège administratif de la Communauté Bray-Eawy seront inaugurés à 11h. Ensuite aura lieu l'inauguration de l'extension de la Maison de Santé du Pays Neufchâtelois à 11h30. A cette occasion, Jehan-Eric Winkler, Sous-Préfet de l'arrondissement de Dieppe, et Pascal Martin, Président du Département de la Seine-Maritime, seront présents.



Maison de Santé du Pays Neufchâtelois

Vous avez la Parole

A large rectangular area with a decorative border and horizontal dotted lines, intended for a public message or speech.

Quelques Dates

Au mois de mai 2018 : Concert de l'Harmonie avec les groupes de musiques actuelles et les ateliers de technique vocale de l'école de musique, concert Pop Harmonique.

Du 15 au 17 juin 2018 : Grand rassemblement musical orchestré par « L'Art et la Manière » à la Boutonnière de Neufchâtel-en-Bray.





1 : Le 7 Décembre 2017, visite d'un centre aquatique, à Auneau, en Eure et Loir et rencontre du maître d'ouvrage.

2 : Départ à la retraite de Monsieur Cauchy, qui a travaillé 9 ans, en tant qu'agent de collecte, à la Communauté de Communes.

3 : Le 30 juin 2017, rencontre des chefs d'entreprise, chez TUBAO, dans la Zone d'activités du Pucheuil.

4 : Le mardi 07 novembre 2017, signature d'une convention de partenariat à la Recyclerie de Neuchâtel-en-Bray.

5 : Le 26 octobre 2017, visite du site d'enfouissement des déchets IKOS à Fresnoy Folny avec les élus communautaires.

6 : Le dimanche 17 septembre 2017, Fête du Fromage à Neuchâtel-en-Bray